

Communiqué #1

La CMQ dépose son Projet de plan des grands enjeux économiques pour les années 2005-2010

(Québec, le 27 janvier 2005) – Mobiliser les divers acteurs économiques autour d'un plan d'action qui permettra à la région métropolitaine de Québec de faire face aux défis qui l'attendent au cours des cinq années à venir. Tel est l'objectif principal que s'est fixée la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en déposant son *Projet de plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ*.

Fruit d'une étroite collaboration avec les villes, les MRC et divers organismes régionaux de planification, ce Projet s'articule autour de six grands enjeux qui font consensus parmi les élus municipaux du territoire de la CMQ :

- **Le développement harmonieux et équilibré de chaque composante du territoire de la CMQ**, essentiel à la préservation de notre qualité de vie et au mieux être de tous les citoyens, peu importe leur niveau de revenu ou la portion de territoire qu'ils habitent;
- **Les changements démographiques** qui pourraient éventuellement nuire à l'attractivité économique de notre région métropolitaine;
- **La compétitivité du territoire et la productivité des entreprises**, entre autres via l'amélioration de notre environnement d'affaires;
- **L'intégration du territoire de la CMQ dans l'économie mondiale**, favorisée par des infrastructures de transport et de communication modernes et par l'intensification des activités internationales;
- **Le rôle de capitale du Québec**, actuellement responsable de manière directe, indirecte ou induite du quart des emplois du territoire;
- **L'essor de l'économie et la poursuite de sa diversification** en misant sur les nombreuses forces économiques de la région métropolitaine, sur le développement des secteurs économiques en émergence et sur l'identification de créneaux technologiques prometteurs.

Pour chacun de ces enjeux, des orientations et des axes d'intervention sont également proposés. Ce *Projet de plan des grands enjeux du développement économique* ne constitue qu'un point de départ puisqu'il sera l'objet d'une consultation au cours du printemps 2005.